

# PARTI INFO

**Bulletin d'information de**  
**l'Association des**  
**Patinoires**  
**Artificielles**  
**Romandes**  
**1989 ~ décembre ~ no 6**

*Moutier vous salue...*

---



---

*... et à le plaisir de se présenter*

**ne restez pas A PART! adhérez à l'A.P.A.R.**



## Dites, si c'était vrai...

Ce matin de novembre, au volant de ma voiture, je suis en route pour cette séance avec les autres patinoires. Il fait encore nuit, une étoile scintille encore dans le ciel et je réfléchis.

La route est éclairée par mes phares et mon imagination défile, comme les images sur un ancien projecteur de cinéma.

Dites, si c'était vrai...

Tous les responsables des patinoires sont réunis pour l'inauguration d'un nouveau centre. Le directeur affirme que l'ensemble des besoins techniques ont été réalisés. Les différents partenaires concernés, ingénieurs, architectes, financiers, se sont concertés et ont privilégié une exploitation rationnelle du Centre. Vestiaires fonctionnels en nombre suffisant; locaux de stockage et techniques faciles d'accès et bien disposés; fosse à neige placée judicieusement. Salle des machines vaste et bien aménagée. Système de récupération de chaleur efficace et contrôle d'énergie intégré...

Dites, si c'était vrai...

Au niveau administratif tout a été mis en oeuvre pour une gestion efficace. Personnel suffisant, équipement adéquat. Enfin, au niveau des caisses, un système rapide offre un contrôle rapide et une attente minimale pour les utilisateurs. Les patins de location sont en excellent état, particulièrement les lames grâce à une aiguiseuse révolutionnaire informatisée.

Dites, si c'était vrai...

Le plus étonnant, apprend-on, c'est l'état d'esprit de la part des différents partenaires concernés. Les clubs apprécient l'ensemble des équipements mis à leur disposition. Ils démontrent des intentions positives et constructives et le goût évident de collaborer. Les représentants de la L.S.H.G. affirment leur volonté de contribuer à cette bonne entente. L'établissement des calendriers ne pose plus aucun problème, les différents intervenants étant impliqués dès le départ.

Les instances politiques concernées comprennent les problèmes inhérents aux coûts d'énergie, chauffage, électricité, entretien divers et approuvent des budgets adaptés et réalistes, tandis que l'OFIAMT vient de reconnaître officiellement la profession de maître de glace.

Dites, si c'était vrai...

Dans la patinoire pleine de spectateurs ravis, appréciant le beau geste technique, le hockey est redevenu un véritable "JEU" dans son terme noble ! Parmi les spectateurs, les représentants de la SPAS et de l'Association des Patinoires Artificielles Romandes comprennent véritablement que leur action en vaut la peine, que leurs efforts et leur implication ont une incidence réelle et que le chemin qui reste à parcourir est encore long mais plein de promesses.

Dites, si c'était vrai... \*

Le jour se lève, j'éteins mes phares, j'arrive au lieu de la réunion, la réalité commence, l'avenir est entre nos mains.

A nous de décider ce que nous allons en faire.

A nous d'agir.

Pierre Gueissaz

\* Chanson de Jacques Brel, presque introuvable mais inoubliable.  
A écouter une fois absolument.



... tout serait possible !

**Association des Patinoires Artificielles Romandes**

Bref compte-rendu de la réunion du Comité de l'A.P.A.R.

Présences Ernesto Bolle-Picard, Neuchâtel  
 Jean-René Schupbach, Monthey  
 Michel Testori, Yverdon  
 Gino Croci, Saignelégier  
 Pierre Gueissaz, Lausanne-Malley

\* \* \*

Le Comité de Direction a tenu une séance le 8 novembre 1989, à Malley. Les principaux points à l'ordre du jour étaient la préparation de la réunion de l'A.P.A.R. et la rencontre avec la L.S.H.G.

Un cours à l'intention des maîtres de glace organisé par l'A.P.A.R. sera mis sur pied en 1990. Il aura lieu à Neuchâtel (date à déterminer) sous la responsabilité de M. Jean-René Schupbach et M. Marc Zimmermann.

Les mandats 1989-1990 sont en cours; ils sont les suivants :

1. Pati-Info (4 x année : juillet-octobre-décembre-mars)  
Urgent besoin de correspondants en région !
2. Collaboration (calendriers romands ligues inférieures) avec la LSHG.
3. Adhésion des patinoires romandes  
Délégation cantonale ou régionale

Le Comité de Direction enregistre deux démissions pour cause de départ :

- M. Ernesto Bolle-Picard, secrétaire
- M. Michel Testori, trésorier

Des remerciements pour ces collègues, pionniers de l'A.P.A.R., qui n'ont ménagé ni leur temps, ni leurs efforts pour un mieux-être des patinoires romandes.

Pierre Gueissaz



**Association des Patinoires Artificielles Romandes**

Bref compte-rendu de la réunion de l'A.P.A.R.  
séance du 23 novembre 1989, à Lausanne-Malley

**ORDRE DU JOUR**

1. Préparation de la séance Comité A.P.A.R. - L.S.H.G.  
Etablissement du calendrier 1990-1991
2. Rapport L.S.H.G. "Sécurité"
3. Compte-rendu verbal du cours des maîtres de glace  
à Saignelégier
4. Nomination du secrétaire de l'A.P.A.R. suite à la démission  
du titulaire (M. Ernesto Bolle-Picard)
5. Remplacement d'un délégué romand au comité de la SPAS.  
Candidat : M. Gino Croci
6. Présentation du nouveau directeur des patinoires du  
Littoral de Neuchâtel
7. Préparation d'un cours A.P.A.R. à l'intention des maîtres  
de glace et/ou directeurs en 1990
8. Pati-Info décembre 1989
9. Divers

**P R E S E N C E S**

Messieurs	
Gino CROCI,	Saignelégier
Bernard VERMESSE,	Meyrin
Robert DUPERRIER,	Meyrin
Jean-Pierre DERUNGS,	Lausanne
Daniel PILLER,	La Chaux-De-Fonds
Jean-Cl. VUILLEUMIER,	Tramelan
Jean BAUMANN,	Moutier
François CHEVILLAT,	Moutier
Jean-René SCHUPBACH,	Monthey
Ernesto BOLLE-PICARD,	Neuchâtel
Marc ZIMMERMANN,	Neuchâtel
Pierre GUEISSAZ,	Lausanne-Malley

**E X C U S E S**

Gaston PELLETIER,	Fribourg
Hans-Ruedi BROSI	Bienne

1. Préparation de la séance Comité A.P.A.R. - L.S.H.G.  
Établissement du calendrier 1990-1991

Les démarches effectuées dans la région Jura-Neuchâtel sont reprises et exposées par Gino et Ernesto. Un tour de table permet aux participants de s'exprimer sur le sujet. Voir compte-rendu séance A.P.A.R. et L.S.H.G.

2. Rapport L.S.H.G. "Sécurité"

Ernesto commente brièvement un important rapport très complet d'une centaine de pages. Après corrections, ce rapport sera à disposition des patinoires intéressées.

3. Compte-rendu verbal du cours des maîtres de glace à Saignelégier

Avis unanime. Cours intéressant, varié, contenu enrichissant, échange d'expériences profitables à tous. A répéter.

4. Nomination du secrétaire de l'A.P.A.R. suite à la démission du titulaire (M. Ernesto Bolle-Picard)

Ernesto Bolle-Picard et Michel Testori nous quittent. Afin de compléter le Comité, François Chevillat, de Moutier, et Marc Zimmermann, de Neuchâtel, acceptent leur nomination. Pour le dernier candidat, nous devons contacter le successeur de Michel Testori, à Yverdon, Monsieur Spitz et Michel Balestra, à Champéry. La répartition des fonctions du Comité vous sera donnée lors de la prochaine réunion de l'A.P.A.R.

5. Remplacement d'un délégué romand au comité de la SPAS

Suite au départ d'Ernesto Bolle-Picard, un délégué romand devait être nommé au comité de la SPAS. Gino Croci, de Saignelégier, est candidat et plébiscité au vote à l'unanimité. Nous vous rappelons que notre deuxième représentant est Daniel Piller, de La Chaux-de-Fonds. Bon travail Messieurs, et merci pour votre implication qui représente un travail supplémentaire non négligeable.

6. Présentation du nouveau directeur des patinoires du Littoral de Neuchâtel

Afin de remplacer notre collègue Ernesto Bolle-Picard, le nouveau directeur de Neuchâtel est Marc Zimmermann. Il connaît bien les patinoires puisque Marc travaillait à Malley depuis 1984, date de la construction de la patinoire. Il occupait le poste de chef technique, chef d'exploitation et sa maîtrise du secteur "technique" est impressionnante. Au revoir Ernesto, bonjour Marc et bonne chance aux deux.

7. Cours A.P.A.R. à l'intention des maîtres de glace

Date : 1990, à déterminer  
Lieu : Neuchâtel  
Responsables : J.-R. Schupbach et M. Zimmermann

Des informations dans le prochain Pati-Info.

8. Pati-Info - décembre 1989

Echéance des articles :

30.11.89

Diffusion du Pati-Info :

François Chevillat, Moutier

Urgent besoin de correspondants et collaborateurs

9. Divers

Afin de remercier Ernesto Bolle-Picard pour tout le travail accompli au niveau de sa patinoire, de l'A.P.A.R., de la SPAS, l'Association romande lui remet un petit présent à l'occasion de sa dernière présence.

Pierre Gueissaz

Séance levée à 12 h.45.



Prilly, le 4 décembre 1989  
PG/mac

# MAGLON



Association des Patinoires Artificielles Romandes

Bref compte-rendu de la séance A.P.A.R. - L.S.H.G. - ARBITRES  
tenue le 23 novembre 1989, à Lausanne-Malley

Ordre du jour

1. Constat de la situation  
Exemple sous région Neuchâtel - Jura  
Intervention : M. R. Pelletier LSHG  
M. E. Bolle-Picard, Patinoire Neuchâtel  
M. G. Croci, Patinoire Saignelégier
2. Tour de table  
Bilan de la situation des autres régions
3. Point de vue des arbitres
4. Possibilité de collaboration et de modifications
5. Divers
6. Fixation de la prochaine réunion

Présents

M. Roland Pelletier, La Chaux-de-Fonds	LSHG
M. Werner Schnyder, Steg	LSHG
M. André Uldry, Penthaz	LSHG
M. Claude Bernard, Tolochenaz	LSHG
M. Michel Biollay, Epalinges	Arbitres
M. Gino Croci, Saignelégier	APAR
M. Ernesto Bolle-Picard, Neuchâtel	APAR
M. Pierre Gueissaz, Lausanne-Malley	APAR

En préambule, Pierre Gueissaz souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie pour leur présence, gage d'une future collaboration fructueuse pour les parties concernées.

1. Constat de la situation  
Exemple sous-région Neuchâtel et Jura

Monsieur Pelletier fait l'historique de l'établissement des calendriers dans la région Jura-Neuchâtel. Il relate ensuite l'expérience vécue avec l'implication des patinoires concernées. Il qualifie cette expérience comme étant très positive et qui représente, selon lui, la solution pour l'établissement des calendriers pour les ligues inférieures.

Les interlocuteurs : LSHG - Patinoires = aucun problème de calendrier. Cette procédure est acceptée avec l'accord de tous les clubs. Les matches sont bien répartis tout au long de la saison, ce qui facilite une bonne gestion des patinoires. Chaque partenaire concerné, LSHG - Club - Patinoire, est satisfait de cette systématique. Pour cette saison, les dates de la LSHG ont été arrêtées, ainsi que les dates éventuelles pour les matches d'ascension, barrages, etc.

M. G. Croci approuve l'ensemble des démarches et précise la systématique en vigueur chez lui :

Mai : La patinoire reçoit tous les clubs, doléances, vœux, souhaits, concernant jours, heures, matches, etc.

Fixer les créneaux des matches et entraînements

Août : Rencontre LSHG - Patinoires (qui représentent les Clubs)

Monsieur Bolle-Picard apporte certains commentaires et approuve également la formule adoptée dans la région Jura-Neuchâtel.

2. Tour de table  
Bilan de la situation des autres régions

Monsieur Uldry (Vaud-Fribourg-Genève) explique le fonctionnement de sa région et ne s'oppose pas à tenter l'expérience vécue à Neuchâtel-Jura. Selon lui, il semble indispensable que toutes les patinoires soient présentes.

Monsieur Schnyder (Valais) convoque des séances par groupe, ce qui simplifie son intervention. En valais, presque chaque club a une patinoire; les clubs fixent facilement les créneaux des matches et ce, en accord avec les patinoires. La difficulté provient des patinoires ayant de la glace naturelle. Les responsables de chaque patinoire assistent à l'établissement du calendrier, leur présence étant jugée indispensable.

L'entente est bonne entre la LSHG et les patinoires, en Valais.

Monsieur Bernard (responsable des juniors pour la suisse romande) prend note du problème concernant l'établissement du calendrier des juniors; celui-ci parvient aux patinoires après le calendrier de IIe - IIIe et IVe ligues, alors que les juniors sont prioritaires. Les juniors dépendent de la première ligue. M. Bernard souhaite que les juniors A I et les Novices A I soient prioritaires sur la IIe ligue. M. Ernesto Bolle-Picard demande s'il existe une possibilité d'avancer le calendrier de la Ie ligue et donc d'avancer le calendrier "juniors" ?

Monsieur Schnyder informe que les statuts de la LSHG régissent un ordre de priorité et qu'il s'agit de respecter les statuts et les dates indiquées de façon à ce que les calendriers de IIe, IIIe, IVe ligues soient également avancés.

Monsieur Pelletier signale qu'un problème spécifique des juniors est que les clubs retirent des équipes après l'établissement des calendriers.

Monsieur Biollay (Arbitres)

Problème le week-end avec un effectif d'arbitres réduit. Souhaite une répartition égale des matches, donc des arbitres sur les week-end. Cette coordination LSHG - APAR - ARBITRES faciliterait grandement le travail des arbitres.

Manque d'arbitres en Suisse romande pour la saison 1989-1990. Souhaite des matches en semaine.

Informers les patinoires sur certaines améliorations techniques à réaliser et reportées sur les rapports de matches (par les arbitres).

Approuve ce type de concertation LSHG - APAR - ARBITRES et apprécie d'être impliqué en qualité de partenaire.

**Décision** Afin de donner suite à cette première rencontre importante et constructive, une réunion avec toutes les patinoires romandes est fixée le

**samedi 31 mars 1990, à 9 h. 30**

Lieu probable : Yverdon

Endroit exact à préciser

5. Divers

Pierre Gueissaz fera parvenir la liste de tous les responsables des Patinoires Artificielles Romandes aux représentants de la L.S.H.G. (Suisse romande) et aux arbitres.

Note Nous apprenons que Monsieur Rolf Lehmann, responsable de la 1ère ligue aurait souhaité participer à cette rencontre.

Dans l'esprit du Comité de Direction de l'A.P.A.R., le problème de l'établissement des calendriers des ligues inférieures n'incluait pas la 1ère ligue.

Il est évident que Monsieur Lehmann sera invité à nos prochaines séances L.S.H.G. - A.P.A.R. - ARBITRES.

Pierre Gueissaz

A.P.A.R.

Association des Patinoires Artificielles Romandes

LISTE DES PATINOIRES AFFILIEES

1. Centre de Loisirs des Franches-Montagnes
2. Patinoire des Lovières, Tramelan
3. Centre Sportif de l'Ancien-Stand, Sion
4. Patinoires du Littoral, Neuchâtel
5. Patinoire d'Y Coor, Montana
6. Sté Coopérative, Patinoire de la Prévôtoise, Moutier
7. Centre Intercommunal de Glace de Malley, Prilly
8. Sté Coopérative de la Patinoire d'Yverdon
9. Stade des Congrès, Bienne
10. Patinoires de Montchoisi et de la Pontaise, Lausanne
11. Patinoire Communale de St-Léonard, Fribourg
12. Patinoire d'Erguel, St-Imier
13. Patinoire des Mélèzes, La Chaux-de-Fonds
14. Patinoire d'Ajoie, Porrentruy
15. Patinoire couverte et halle polyvalente, Monthey

A.P.A.R.  
Centre Intercommunal  
de Glace de Malley S.A.  
Chemin du Viaduc 14  
1008 Prilly

A l'attention des  
**Patinoires Artificielles  
de Suisse Romande**

---

Lausanne, le 8 décembre 1989

**FORMULE D'ADHESION A L'A.P.A.R.**

(Association des Patinoires Artificielles Romandes)

Messieurs,

Le 26 mars 1988, une Association des Patinoires Artificielles Romandes a été fondée à Saignelégier, après deux ans de réunions préparatoires informelles.

Au départ, l'Association s'est formée autour des patinoires artificielles couvertes, l'objectif des premières réunions ayant été d'étudier les possibilités d'exploitation estivale de nos installations.

Au cours des discussions, il s'est révélé que bien d'autres thèmes revêtaient un caractère nettement plus pratique et prioritaire. C'est la raison pour laquelle nous désirons élargir l'effectif de nos membres à toutes les patinoires artificielles de Suisse romande.

Les patinoires désirant adhérer à l'A.P.A.R. sont priées de nous retourner le bulletin d'inscription ci-joint. Le montant des cotisations annuelles a été fixé à Fr. 100.--, par patinoire, pour l'année 1989-90.

./.

à : Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser

CENTRE INTERCOMMUNAL DE GLACE DE MALLEY S.A.  
Pierre Gueissaz  
Chemin du Viaduc 14  
1008 Prilly Tél. 021/24.21.22

En espérant que vous répondrez tous favorablement à notre initiative, nous vous prions d'agrèer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre Gueissaz

Président de l'APAR

-----  
**BULLETIN D'INSCRIPTION**

A retourner au plus vite au Centre Intercommunal de Glace de Malley,  
chemin du Viaduc 14, 1008 Prilly

Nom, adresse et Nos de tél. de la patinoire

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Personnes à contacter :

1. Nom .....	2. Nom .....
Prénom .....	Prénom .....
Adresse .....	Adresse .....
.....	.....
No. de tél. privé .....	No. de tél. privé .....

## ASSOCIATION DES PATINOIRES ARTIFICIELLES ROMANDES

Liste des Patinoires Romandes  
non membres de l'A.P.A.R.

1. Patinoire Artificielle de Leysin
2. Patinoire Artificielle du Communal, Le Locle
3. Patinoire Artificielle de Martigny
4. Patinoire du Centre Sportif de Boix-Carré, Meyrin
5. Patinoire Artificielle de Morges
6. Patinoire Artificielle de Sierre
7. Patinoire Artificielle de Villars s.Ollon
8. Patinoire Artificielle de la Vallée de Joux
9. Patinoire Artificielle de Champéry
10. Patinoire Artificielle de Château-d'Oex
11. Patinoire Artificielle de Fleurier
12. Centre Sportif de Verbier

E I S T O P

accélère la formation de la glace  
réduit les frais d'énergie

La glace devient:

brillante  
plus dure  
plus lisse  
plus glissante  
plus résistante à l'abrasion

EIS-TOP durcit la glace et allège les notes d'électricité.

EMPLOI: Très simple:

1/2 litre d'EIS-TOP et 1000 litres d'eau (température idéale 20 ° C ou plus) donnent lieu en très peu de temps à une surface de glace brillante et dure. On peut économiser l'eau chaude.

EIS-TOP

rend la glace glissante et résistante à l'abrasion, améliorant ainsi sa qualité pour le patinage et réduisant d'à peu près la moitié la quantité emportée par abrasion, d'où un allongement notable de l'intervalle de temps jusqu'à la recharge suivante en eau.

EIS-TOP

retarde le dégel provoqué par:  
rayons solaires/projecteurs/foehn/températures douces.

EIS-TOP

a démontré que l'on peut abaisser d'environ 2° la température de réfrigération, ce qui entraîne une baisse de 10 % des frais d'électricité et accroît la réserve de puissance des installations frigorifiques en cas d'augmentation de la température extérieure.

Curling

La glace "mouchetée" se forme plus vite et tient plus longtemps, grâce à sa dureté plus élevée et à sa meilleure résistance à l'abrasion.

Elle glisse beaucoup mieux.

Le givrage y est fortement entravé.

Grâce à son beau brillant, EIS-TOP constitue pour votre piste de curling un véritable traitement esthétique.

EIS-TOP a été employé avec les meilleurs résultats aux championnats du monde de curling de 1979 à Berne.

EIS-TOP n'est pas dans une classe de toxicité.

ANTIBAKTERIA AG  
Quellenstrasse 10  
4310 Rheinfelden  
Tel. 061/87.26.65

<b>Identité</b>	CROCI Gino
<b>Age</b>	41 ans marié une fille, Livia, 9 ans
<b>Fonction</b>	Directeur du Centre de Loisirs des Franches-Montagnes, Saignelégier
<b>Principale qualité</b>	Serviabilité
<b>Principal défaut</b>	Trop bon, ne sait pas dire non soucieux
<b>Hobby + sports</b>	Hockey sur glace Planche à voile
<b>Sport d'élite</b>	Hockey sur glace
<b>Déteste</b>	les gens malhonnêtes les gens "chiantes" les éternels mécontents
<b>Plus beau rêve</b>	Une année sabbatique Posséder une porsche...
<b>Plus mauvais souvenir</b>	Aucun... Incendie de son ancienne entreprise
<b>Plat préféré</b>	Steak tartare Fondue au fromage Crustacées
<b>Musique préférée</b>	Jazz New Orleans Country Music
<b>Lecture</b>	Pas beaucoup de temps pour lire Romans policiers en vacances
<b>Plus grande réalisation</b>	Avoir pris part activement à la réalisation du Centre de Loisirs
<b>Avenir de la profession</b>	Se faire reconnaître par l'OFIAMT en temps que métier Avenir devant nous Toujours plus de loisirs dans notre société

**Le plus important**

Trouver de nouvelles idées pour gérer mieux et de façon plus rationnelle nos centres.

**Plus grand projet**

Réaliser un nouveau Centre avec l'expérience vécue, donc un centre idéal !!!

**Divers**

Plus grande participation des responsables des Centres/Patinoires au sein de l'APAR et de la SPAS.

Entrevue réalisée "à froid" en 5 minutes, les réponses spontanées prennent ainsi toute leur saveur et leur valeur...

Pierre Gueissaz



## Ciao Ernesto

Ernesto est un personnage étonnant, c'est le moins que l'on puisse dire. Notre première rencontre date de 1985. Arrêté à un feu rouge pour aller à Malley, un surprenant bonhomme attire mon attention. Cheveux frisés, lunettes, énorme casque stéréo sur les oreilles, pianotant le volant avec ses doigts, rythmant la musique d'un mouvement de tête.

Quelques minutes plus tard, à la patinoire, je fais connaissance du nouveau directeur des Patinoires de Neuchâtel, Ernesto Bolle-Picard, le chauffeur de la 2 CV entrevu quelques minutes plus tôt. Premier réflexe: il n'a pas du tout le physique ni la tête (si nous avons un physique particulier !) d'un directeur de patinoire ! Il ressemble plus à un "artiste-musicien-intellectuel-bohême" et je me demande à quelle saveur il va être dévoré...

Après bientôt cinq ans de travail, Ernesto a décidé de quitter la Suisse. Cinq ans déjà. Au fil des années, nous nous sommes rencontrés très souvent et le premier constat pour le qualifier est la "volubilité". Incroyable ce qu'Ernesto peut parler, étourdissant mais plein d'idées, d'imagination, de créativité, d'argumentation et de pouvoir de conviction.

L'enthousiasme ensuite. Son implication à la SPAS, à l'APAR, fait de lui un motivateur unique. L'engagement d'un secrétaire général permanent à la SPAS, c'est lui; le détonateur concernant le partenariat APAR-LSHG-Arbitres, c'est lui; négociateur de première force, ses interlocuteurs devaient se surpasser pour répondre à des arguments bien fondés et étayés solidement.

La reconnaissance du métier de maître de glace par l'OFIAMT, l'implication des instances politiques, le statut de professionnalisme à développer, c'est toujours lui.

Alors, son départ pour la Bolivie, c'est un peu l'Etat de Choc ! Premier constat : un immense silence... un vide qui sera peut-être difficile à combler.

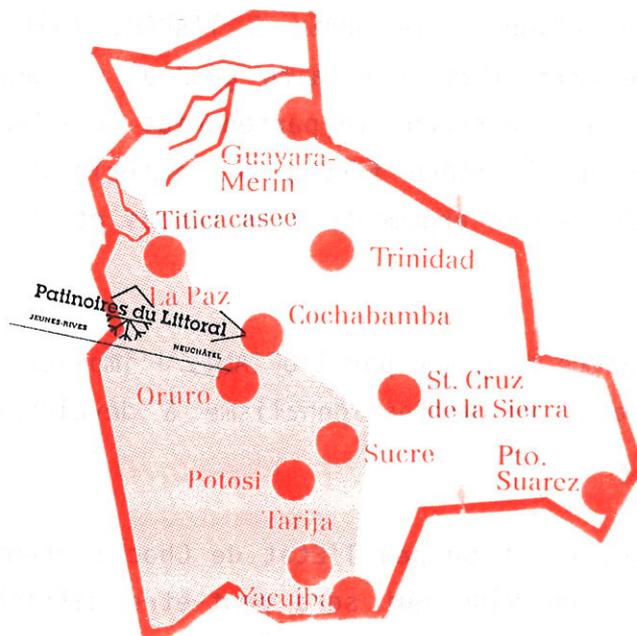
Alors Ernesto, le message que tu nous laisses, c'est que les romands doivent se prendre en main, se battre, s'affirmer, agir concrètement et être solidaires.

Pour l'APAR, ton départ nécessite une implication générale de toutes les patinoires. Le spectacle est terminé, l'action continue et il y a des rôles pour tous.

Bonne chance Ernesto et bravo pour ta décision courageuse. Ton expérience future en Bolivie, certainement difficile, sera enrichissante, le défi à relever ressemble à l'homme. Imposant et impressionnant.

Bonne route avec Lene et Cloe et les soirs de "bourdon", n'oublies pas que toutes les patinoires romandes seront des "phares", des repères (repaire) d'amitié et que l'on ne t'oublie pas.

Merci pour ce que tu es, et bon vent.



Pierre Gueissaz

DATE IMPORTANTE A RETENIR

SAMEDI 31 MARS 1990, A 9 H. 30

Réunion : A.P.A.R. - L.S.H.G. - ARBITRES

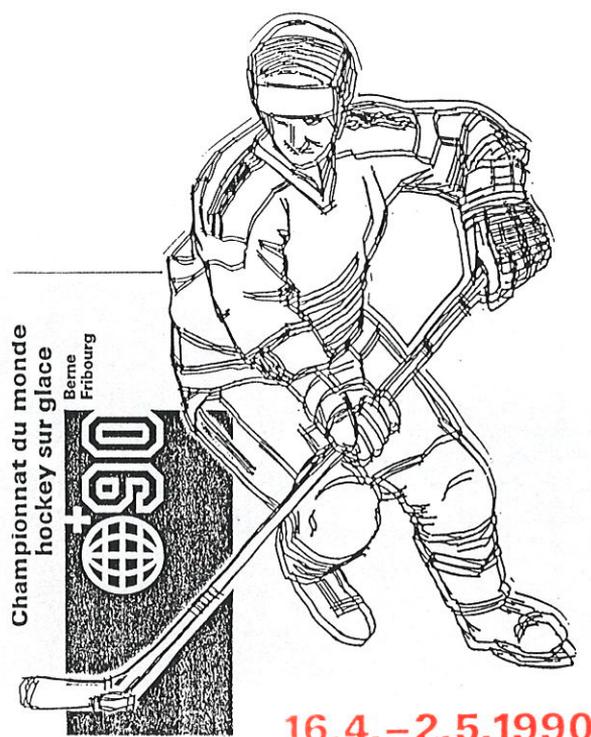
Lieu probable : Yverdon

Problématique : Etablissement des calendriers  
Relations L.S.H.G. - Patinoire

Présence de toutes les patinoires indispensable.

Date à réserver et à agender.

informations plus détaillées vont suivre.



ASSEMBLEE GENERALE DE L'A.P.A.R.

SAMEDI 5 MAI 1990, A 9 H.30

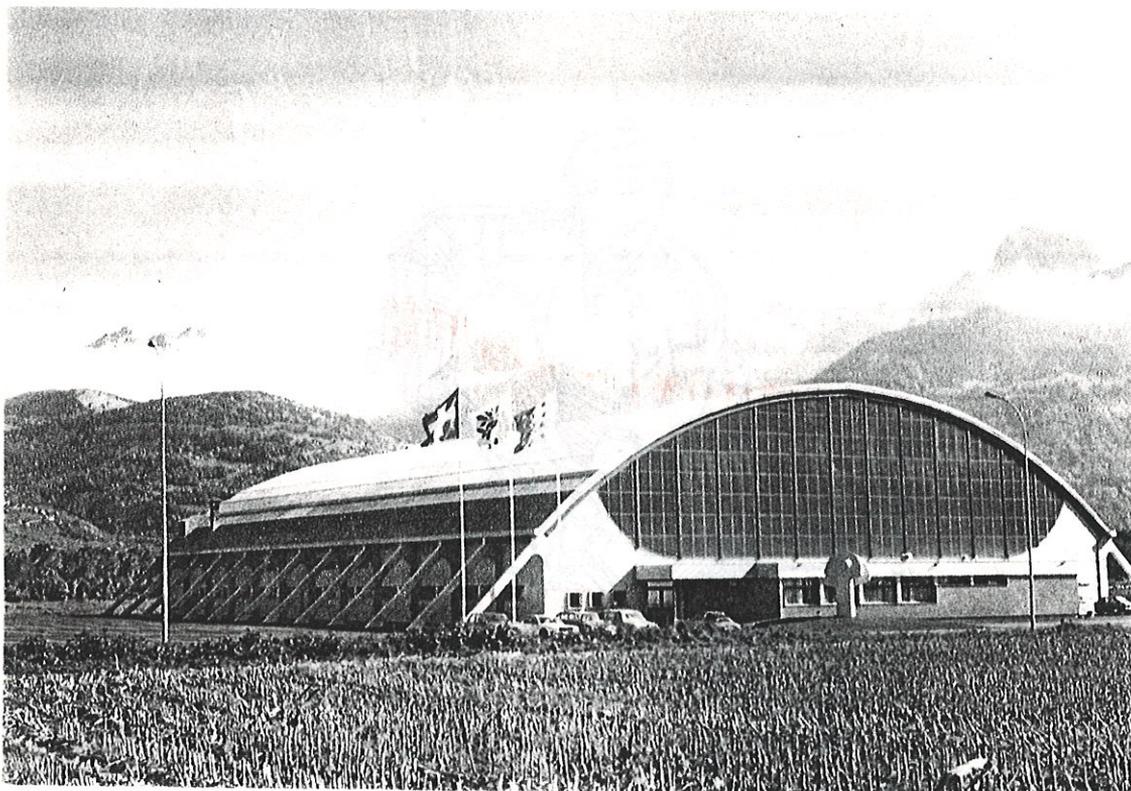
Lieu : MONTHEY

Présence de toutes les patinoires indispensable.

Date à réserver et à agender

Informations plus détaillées vont suivre.

Monthey



MANIFESTATIONS ESTIVALES 1990



Février	du 15 au 18	Tournoi de Curling
Mars	25	Gala du Club des Patineurs
Avril	7	Fête nationale "kurde"
	26 29	Expo-Printemps
Juin	22 24	Fête cantonale de gymnastique

**Tramelan**



Avril	du 6 au 8	Exposition de voitures et motos
	21	Trial indoor
	23 4 mai	Jardin de la circulation de la Police cantonale
Juin	6	Inspection militaire
Juin		Tournoi local de unihockey
août		Tournoi national de unihockey

**MOUTIER**



Avril	du 6 au 8	Autorama, exposition de voitures
	23 28	" SIAMS 90 "
Mai	7 25	Jardin de la circulation
Juin	7 8	Inspections militaires
	11 23	Examens des maçons

1 9 9 0

# EURO GYM

## CHAMPIONNATS D'EUROPE DE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE MASCULINE

Avec la participation des meilleures nations gymniques:  
URSS, Hongrie, Bulgarie, RDA, France, Italie, Suisse, ...

Informations : 021/617 14 38 ou 021/24 21 22

Réservation des places : CCP 10-23 390-3



CENTRE SPORTIF  
DE MALLEY

**LAUSANNE**

**25-26-27**

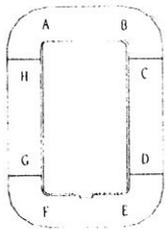
**M A I**

INFORMATIONS  
021 / 617 14 38  
021 / 24 21 22

Vendredi 25 mai 20 H 00	Samedi 26 mai 14 H 00	Dimanche 27 mai 14 H 00
Grand spectacle de gymnastique et cérémonie d'ouverture	Concours général	Finales par engins

TARIFS	Vend.	Sam.	Dim.	2 jours
• Places assises fixes série C D G H	20 Fr.	50 Fr.	60 Fr.	90 Fr.
• Places assises avec placet série A B E F	15 Fr.	25 Fr.	30 Fr.	45 Fr.

PLAN DU STADE



### BON DE COMMANDE

à retourner à EUROGYM 1990 - Case postale 2425 - 1002 LAUSANNE - CH

Les demandes seront satisfaites dans l'ordre de leur arrivée et dans la limite des places disponibles. Si vos billets ne vous parvenaient pas 10 jours avant la limite du spectacle, réclamez téléphoniquement au 021/27 14 38 (sauf samedi et dimanche).

En aucun cas, les billets ne seront échangés ou remboursés.  
Aucune réclamation ne sera admise après la séance.

Nom : .....

Adresse : .....

Localité : ..... Code postal : .....

Catégorie : ..... Date : .....

Nombre de places : ..... à ..... F

Ci-joint mon récépissé postal de Fr. .... sur CCP 10-23 390-3 et une enveloppe timbrée à mon nom et adresse pour l'envoi des billets.



FONDATION  
FRANCE  
TELECOM



Réunion du Comité de l'A.P.A.R. à Monthey. Gino passe par Neuchâtel pour aller chercher Ernesto. Imaginez Gino au volant et Ernesto à la "parole"... Réalité : le voyage semble long et la distance importante ! Juste avant Sierre nos deux voyageurs décident de consulter la carte pour constater que Monthey est dépassé depuis longtemps... Pas de problème, demi-tour, à nouveau sur l'autoroute, direction Monthey. Gino s'inquiète de la jauge d'essence proche de ... zéro. Ernesto notre expert, qui possède une voiture de la même marque le rassure et l'informe du nombre impressionnant de kilomètres qu'il peut encore parcourir.

Quelques centaines de mètres plus loin... panne sèche sur l'autoroute... Grâce au touring, nos aventuriers finissent par arriver à Monthey, juste à temps pour fixer la prochaine réunion...

Qui ose dire qu'il ne se passe rien au Comité de Direction de l'A.P.A.R. ?

\* \* \* \* \*

Michel Testori nous quitte après plusieurs années très actives auprès des patinoires romandes. Ses occupations professionnelles importantes, sa famille, son engagement politique, bref ses nouvelles obligations nécessitent des choix difficiles. Heureusement, il peut encore jouer au hockey avec l'équipe de Ste-Croix et il sera toujours le bienvenu pour une "partie de cartes".

Merci Michel et bonne chance pour tout.

\* \* \* \* \*

La Ville de Moutier apprécie la danse et la musique. Les "discos" sont populaires auprès des jeunes et de la population. Moins auprès de la patinoire qui - dans sa générosité - a mis son installation de sonorisation gracieusement à disposition des organisateurs.

Résultat : une nouvelle sonorisation, des frais importants, un contrat entre le locataire et le propriétaire (avec une R.C. !) et une certaine méfiance auprès des organisateurs potentiels...

Mais une nouvelle sonorisation qui fonctionne bien, un aménagement tout à fait valable !

\* \* \* \* \*



TRAMELAN

# Maire en tête

Patiner pour le HC: c'est ce qu'ont fait les quelque 70 participants au premier «skateathon» organisé par le club des Lovières. Sportif accompli, le maire Jâmes Choffat a été le premier à chausser les patins.

(msb) Financer un mouvement des juniors de l'ampleur de celui du Hockey-Club Tramelan n'est pas chose facile. En effet, si le club tramelot figure souvent à la rubrique sportive des quotidiens régionaux, c'est avant tout par son équipe fanion, qui milite en 2e ligue, et, dernièrement, par la brillante ascension en 3e ligue de sa seconde garniture.

Cependant, un peu en retrait des té-

nors, c'est toute une pléiade de hockeyeurs en culottes courtes que les responsables du HCT, et plus particulièrement ceux du mouvement juniors, préparent afin qu'ils perpétuent dans les années à venir la grande tradition du hockey sur glace à Tramelan.

Rappelons que le groupement des juniors du HCT comporte quatre équipes: les moskitos, les minis, les

novices et les juniors, auxquels il faut encore ajouter l'école de hockey, dont l'entraînement est pris en charge par le club. Cela implique bien entendu des charges toujours plus lourdes en matériel, location de glace, équipements, frais d'arbitrage, etc.

Aussi, afin de mettre un peu de beurre dans les épinars, le HCT a mis sur pied, samedi dernier, un «skateathon», comme cela se fait dans la plupart des clubs importants. Une première du genre, qui, malgré certaines réticences, a connu un très beau succès.

Plus de 70 personnes, pour la plupart des jeunes du mouvement juniors, mais aussi des joueurs des 1re et 2e équipes du HCT, des vétérans, des membres du comité, y ont participé.

Relevons également la sympathique et appréciée présence active de responsables des autorités municipales, MM. Jâmes Choffat, maire, Lucien Bühler, conseiller municipal, et Jean-Claude Vuilleumier, gestionnaire des installations sportives.

## Soutien appréciable

Par groupe de quatre à six concurrents, les participants à ce «skateathon», sponsorisés au préalable par plus de 700 parrains et marraines, devaient, en l'espace de 10 minutes, effectuer le plus grand nombre possible de tours de patinoire, les parrains versant ensuite la somme pour laquelle ils avaient souscrit au fonds des juniors.

On notera que la moyenne des tours a oscillé entre 20 et 30. Quant au meilleur résultat, il a atteint 34 tours. Un record réalisé conjointement par le vétéran Denis Giovannini, l'arbitre Patrice Beaumann et le junior Steve Bernard.

Il faut cependant souligner le très bon niveau d'ensemble des jeunes participants, qui se sont donnés sans retenue. L'humour a aussi été présent lors de ce skateathon, avec un série de participants qui ont eu la bonne idée de se déguiser.



Les représentants des autorités en piste: MM. J.-C. Vuilleumier, J. Choffat et L. Bühler.



Une série de jeunes participants prêts au départ.

S.O.S.

Rédiger un pati-info de A à Z, c'est long, c'est difficile, c'est stressant et dur pour l'inspiration. Alors, si vous voulez continuer à le recevoir, nous avons besoin d'aide, de collaborateur, de correspondants. La vie de votre patinoire nous intéresse. Alors à vos plumes et prochain échéancier : mars 1990.

Et un grand merci à François Chevillat, de Moutier, qui nous propose, comme cadeau de Noël, un exemplaire grand luxe, numéroté, superbe et irrésistible.

Un modèle de collection en souhaitant que ce ne soit pas le dernier !

Je plaisante. Joyeux Noël à tous et meilleurs voeux pour cette nouvelle année que je vous souhaite pleine de tendresse et d'amitié.

### Liste du matériel à louer

Plusieurs patinoires possèdent du matériel divers à louer, matériel pour organiser des spectacles (scène), plancher isolant, barrières, chaises, tables, etc.

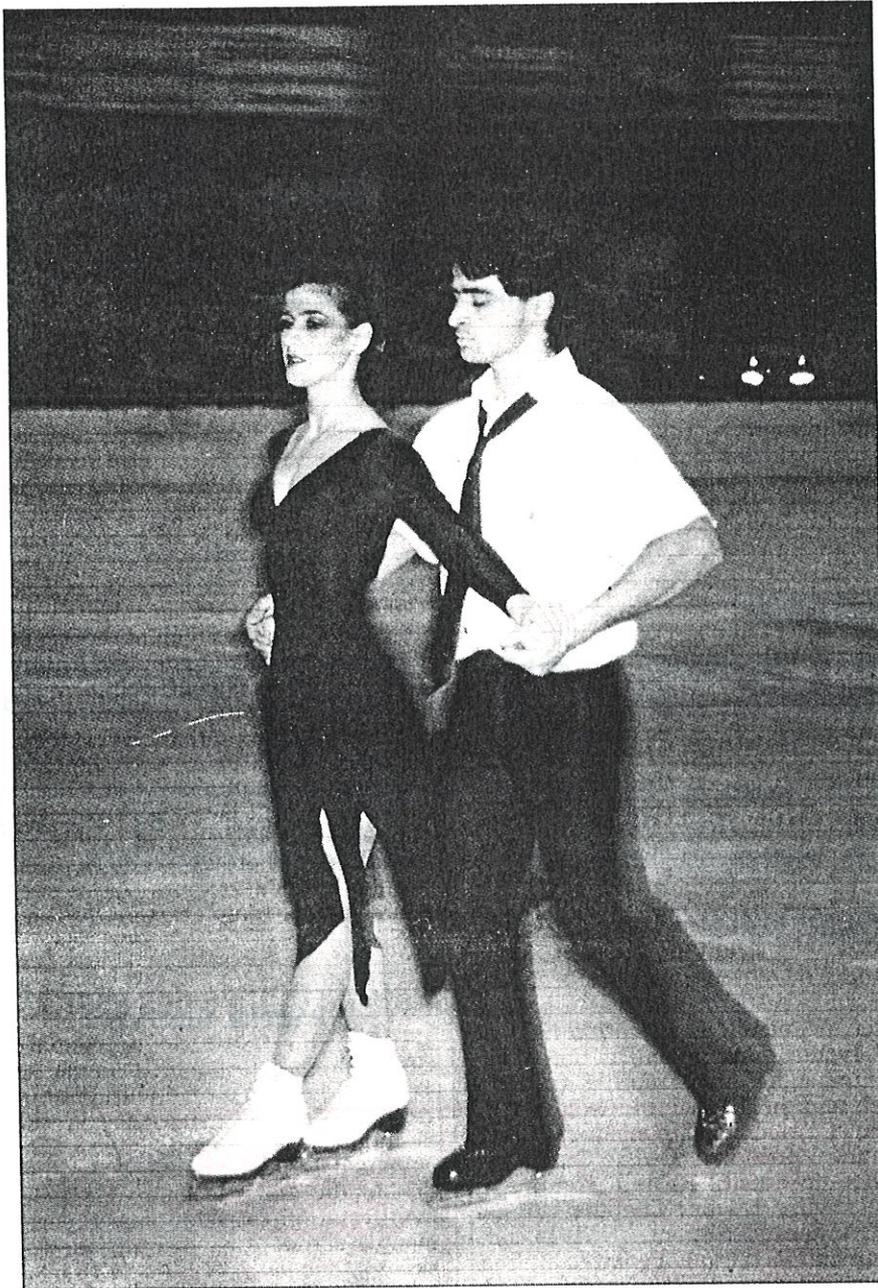
Afin de remettre la liste à jour et de la communiquer à toutes les patinoires intéressées, je vous invite à me faire parvenir la liste de ce type de matériel de votre patinoire pour le début de l'année 1990.

Merci de votre prompt envoi.

Pierre Gueissaz



## MOUTIER ON ICE



**Du tout grand art**

Les organisateurs du gala présenté dimanche à Moutier à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire du Club des patineurs ne pouvaient guère tomber mieux pour résumer un quart de siècle d'évolution artistique sur glace. En réussissant à réunir les stars d'hier que sont les Protopopov à la crème du patinage artistique actuelle que sont Isabelle et Paul Duchesnay (notre photo), ils ont comblé les nostalgiques du classicisme et les adeptes de l'école actuelle, encore révolutionnaire pour certains, mais qui fait son chemin lors des compétitions mondiales. Et quel souvenir pour les jeunes patineurs de la région, d'avoir pu côtoyer l'espace d'une exhibition ce qui se faisait ou se fait encore actuellement de mieux en la matière. (p)

Reçu le 22 NOV. 1989

Téléphone (Patinoire) 024/21 31 49

Express

A.P.A.R. - Centre intercommunal  
de glace de MALLEY SA  
Ch. du Viaduc 8

1008 PRILLY

A l'att. de M. P. Gueissaz,  
Président

Yverdon-les-Bains, le 22 novembre 1989

Concerne: Ma démission.

---

Mon Cher,

En assemblée générale de notre Société du 14 ct., les présents ont pris acte de ma démission au sein du Comité Directeur. Ceci étant, je te fais part, par la présente, également de ma démission au sein de l'APAR.

M. Jean-Jacques SPITZ, nouveau Président de la Société Coop. de la Patinoire d'Yverdon-les-Bains, a été informé de la séance du 23 novembre prochain à Lausanne. Il y participera ou déléguera une personne du nouveau Comité.

Je tiens à te dire que j'ai eu beaucoup de satisfactions à fonder cette Société et à participer aux séances, qui ont toujours eu lieu dans un esprit agréable de travail. En outre, je suis heureux de constater que la collaboration entre les patinoires porte déjà ses fruits.

Je te prie de bien vouloir faire part de cette lettre aux membres présents et t'informe que la Patinoire d'Yverdon-les-Bains continuera à tenir sa place dans le cadre de l'Association des Patinoires Artificielles Romandes.

En te remerciant de prendre bonne note de ce qui précède, je te présente, mon Cher, mes salutations les meilleures.



M. Testori

Copie pour information : M. J.-J. SPITZ, Président de la Soc. Coop. Patinoire.



## Pati ~ croquis



C'est au coeur du pays jurassien, nichée au creux des pentes ensoleillées du Raimeux, de la Montagne de Moutier, du Moron et du Graiteray, que s'étend la ville de Moutier. Avec ses 8000 habitants, elle est la cité la plus importante de la partie francophone du canton de Berne.

Souvent citée à la une de l'actualité en raison de l'intense activité politique déployée dans son combat légitime pour rejoindre sa patrie historique, Moutier n'en reste pas moins une cité industrielle. Siège d'une verrerie de renom international, elle est aussi la capitale du tour automatique. C'est en effet à Moutier qu'a été conçu et développé ce type de machine au début du siècle et à l'heure actuelle, l'usine Tornos-Bechler fait office de leader mondial dans sa branche. Au fil des ans, de nombreuses industries liées au domaine de la mécanique se sont établies à Moutier. Cette expansion a permis au petit bourg d'accéder au rang de ville en 1950.

Malgré leur tempérament travailleur, les Prévôtois apprécient également les nombreux loisirs culturels ou sportifs qui sont à leur portée dans leur



localité. Il est vrai que la configuration géographique de Moutier en fait un lieu privilégié pour la pratique des sports en plein air. Que ce soit à pied, à cheval, à bicyclette ou à ski, de nombreuses possibilités d'excursion s'offrent à chacun. Le cours de la Birse, traversant les pittoresques gorges de Moutier, se prête magnifiquement à la pratique du canoë, tandis que ces mêmes gorges, avec l'arête du Raimeux qui les surplombe, sont un terrain d'entraînement idéal pour les amateurs de varappe et d'escalade. Quant aux pentes abruptes du Graiteray, elles permettent aux amateurs d'aile-delta et de parapente de prendre leur envol pour survoler la vallée.

En complément à la nature environnante, Moutier dispose d'une gamme complète d'infrastructures sportives. La réputation de sa piscine, dans son cadre idyllique, et, depuis peu, avec son toboggan nautique, n'est plus à faire. Elle peut rivaliser avec les plus belles du pays. De ce fait, elle représente un cadre idéal pour diverses manifestations culturelles très fréquentées qui ont lieu pendant la belle saison.

Sa nouvelle place de sport, ses terrains de football, ses courts de tennis, son minigolf, et bien entendu sa patinoire artificielle couverte, largement subventionnée par la Municipalité et abritant les ébats du HC Moutier ainsi que du Club des patineurs, offrent une palette variée d'activités.

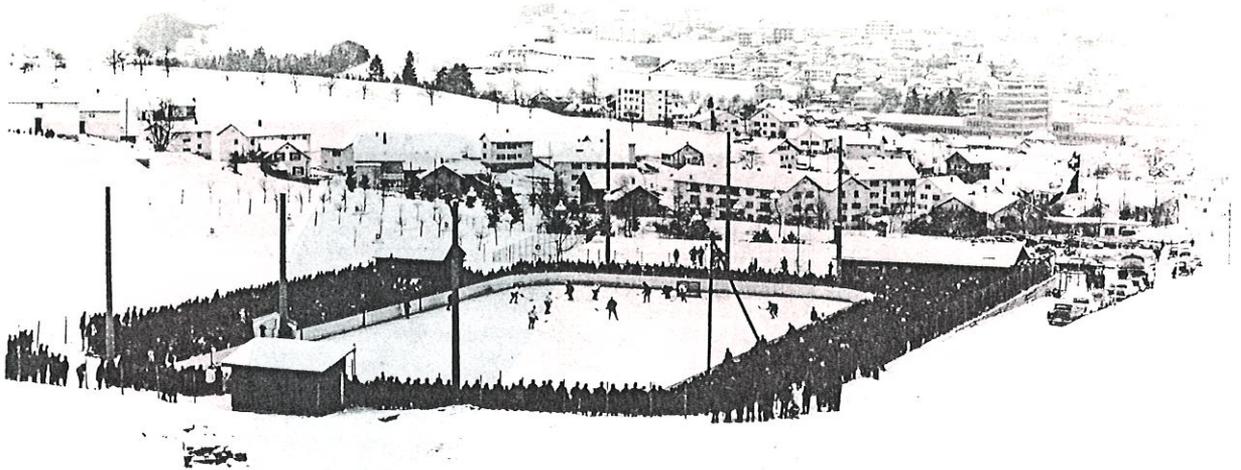
Les autorités prévôtoises, conscientes qu'un développement économique doit aller de pair avec un développement des infrastructures socio-culturelles, ont introduit dans la planification financière la construction d'une nouvelle salle polysports située dans la zone sportive, à proximité immédiate de la patinoire [1990-91] ainsi que d'un Centre de Rencontres, de Spectacles et Loisirs [1992-94].

Comme vous l'aurez constaté, on ne s'ennuie pas à Moutier ! Que ce soit pour une courte visite, pour un séjour de vacances, ou, pourquoi pas, pour vous y établir, vous serez toujours les bienvenus en Prévôté ! C'est dans cet esprit d'accueil que notre ville vous salue bien cordialement.



Jean-Rémy Chalverat, Maire





Un spectacle qu'on ne verra plus! En effet, depuis l'automne 1976, la patinoire prévôtoise est couverte. La jeunesse pourra donc, désormais, patiner plus longtemps. Il n'y aura plus de jours de fermeture durant la saison dus aux effets du soleil, de la pluie ou de la neige tombée trop abondamment. Et les spectateurs — comme les joueurs — des matches de hockey ne seront plus mouillés par la pluie! Ces avantages compenseront largement le fait que les patineurs ne pratiqueront plus leur sport favori en plein air, mais dans une vaste halle!

## *Pati ~ Story*

Toute l'histoire de la Patinoire prévôtoise pourrait se résumer en trois mots: optimisme, ténacité, succès ! Et c'est le vaillant Hockey-Club qui fut à la base de l'aventure et qui, jamais, ne désespéra. Il y eut un premier acte: la création d'une patinoire naturelle, au Pré Sainte-Catherine. On se donnait un mal fou pour obtenir une belle glace aussitôt que la température descendait en dessous de zéro. Toute la nuit des volontaires arrosaient la surface de la patinoire. Tout réjouis du succès, les courageux volontaires allaient se reposer quelques heures... pour apprendre à leur réveil qu'il pleuvait, que le thermomètre était monté, que tout était perdu !

Puis ce fut la longue bataille pour la patinoire artificielle, l'alternance d'espoir fou et de déception. Ici aussi la détermination, la ténacité, l'enthousiasme et le dévouement renversèrent les obstacles. Car en 1960, la patinoire artificielle fut inaugurée, à la grande joie non seulement des hockeyeurs, mais aussi de toute la jeunesse prévôtoise... et des moins jeunes aussi !

Cette seconde étape, cependant ne donna pas entière satisfaction. Même une patinoire artificielle souffre du "radoux", la glace, n'étant plus aussi dure. Lorsqu'il pleut, la piste devient lac. Et quand la neige tombe trop généreusement, les matches de hockey auraient avantage à se jouer à ski ! Ce fut un nouveau combat. Toutefois, ce dernier eu raison de cet opiniâtre comité. En effet, après deux refus en votations communales, l'apport de sang frais fut nécessaire. En reprenant à la base le projet, l'équipe mise en place aboutissait à une nouvelle victoire. Et depuis l'automne 1976, la patinoire est couverte et elle fonctionne à la satisfaction générale. Enfin ! par tous les temps chacun peut s'adonner à son sport favori. Mais son utilité ne se borne pas à la saison hivernale. En été, la grande hall sert à l'organisation de manifestations diverses: expositions, importantes manifestations.

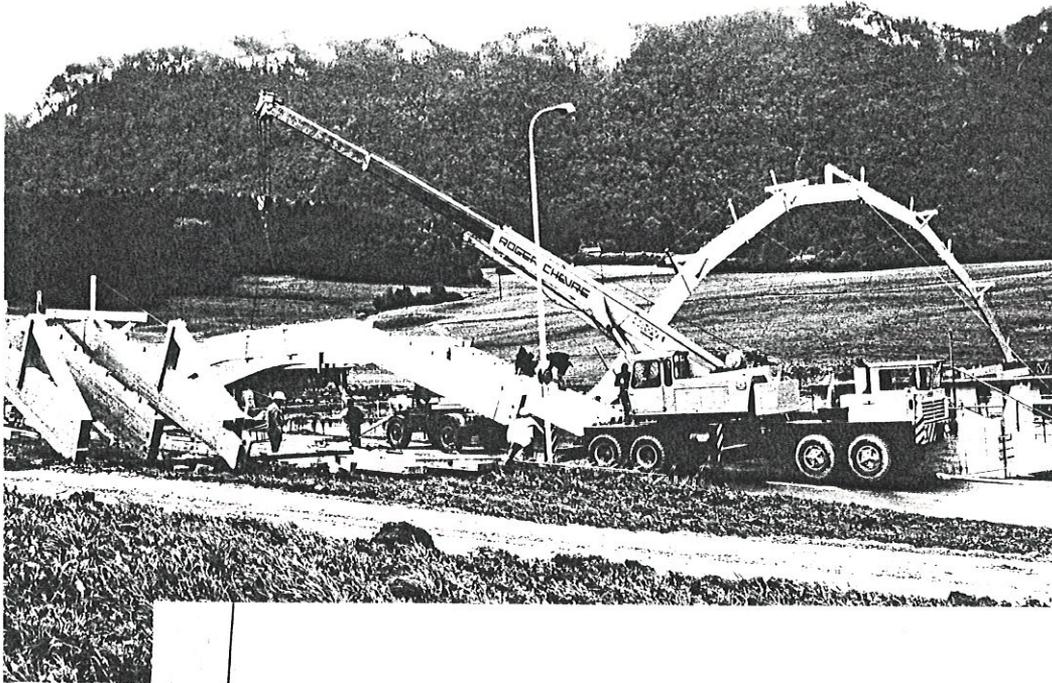
Mais... mais... il restait cette verrue ! Cette baraque militaire qui servait de buvette et de local de caisse. Pourquoi s'arrêter en si bon chemin ! Un nouvel effort et à fin janvier 1987, le nouveau complexe était mis à la disposition du public.

Il faudrait féliciter ici tous les artisans de cette belle réalisation, de cet enrichissement de notre équipement sportif, ceux qui ont lancé l'idée d'une patinoire et ceux qui, ensuite, n'ont jamais abandonné l'espoir, ceux aussi qui ont contribué financièrement et ceux qui ont payé de leur personne. Il faut féliciter également les Autorités communales, la Bourgeoisie de Moutier et le Hockey-Club Moutier.

Message du Comité d'exploitation.  
Patinoire prévôtoise  
Société coopérative  
M O U T I E R

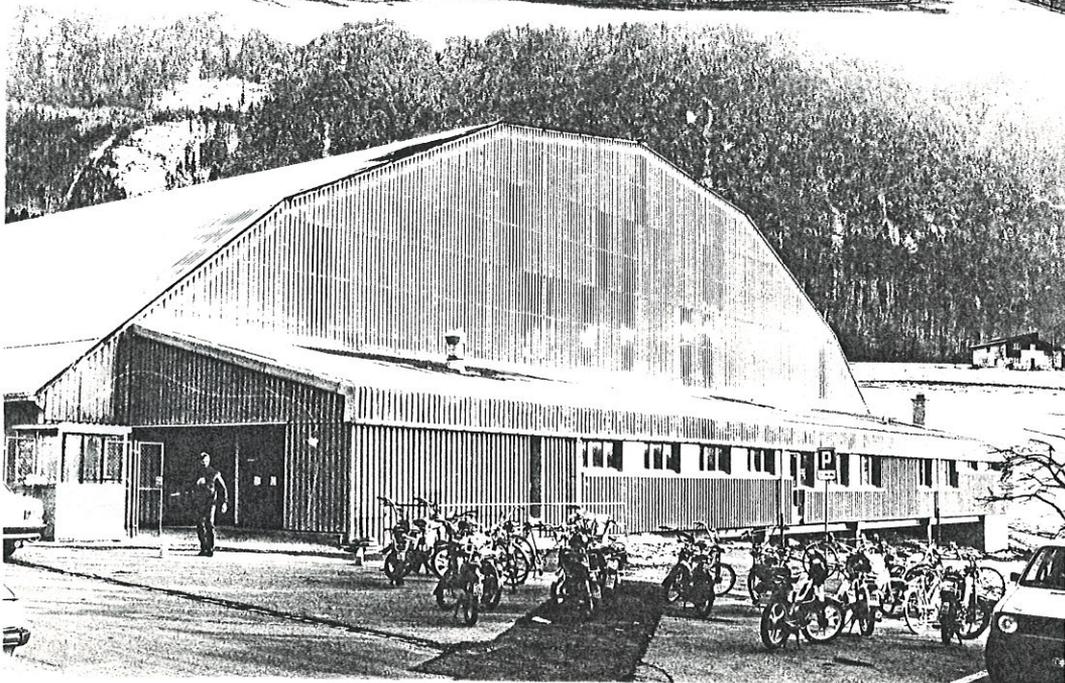
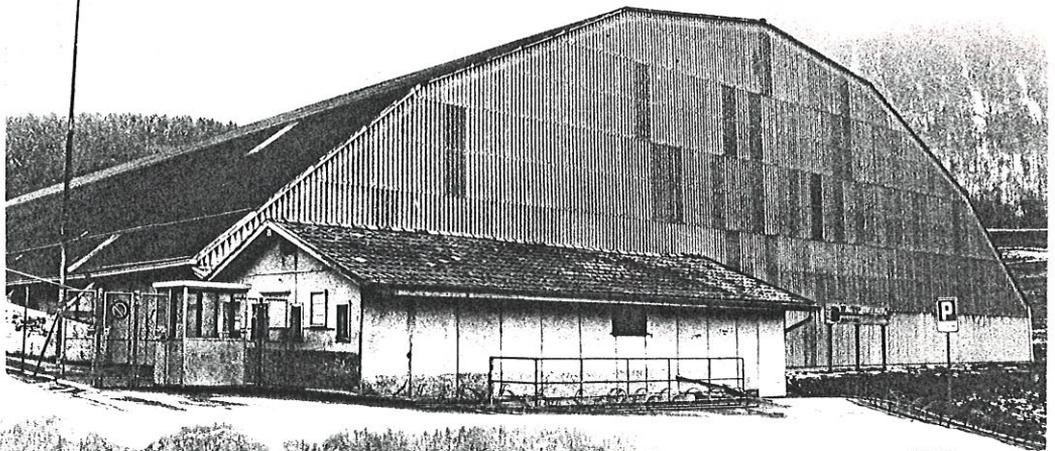


# *Pati ~ Décllic...*

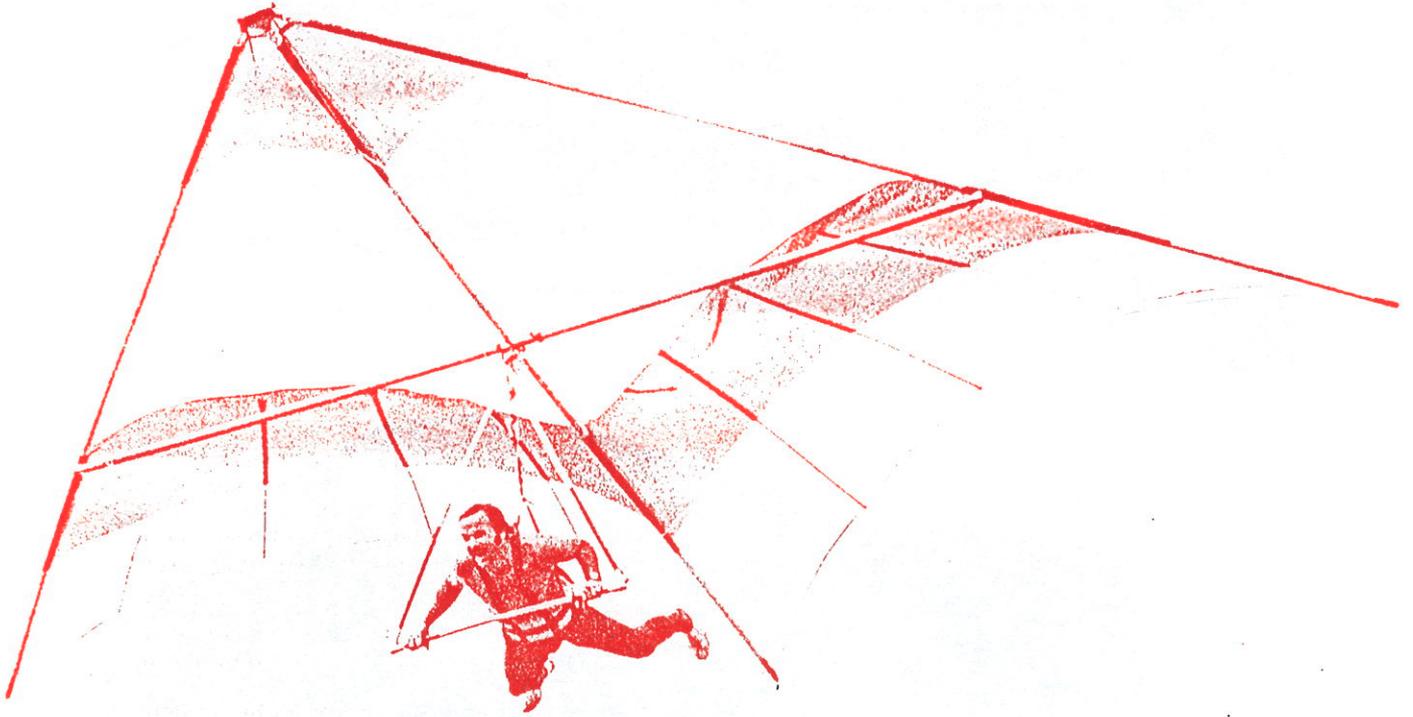


*Stuant-hies*

*Hies*



*Stupisund'hui*



# Pati ~ bottin

16 décembre 1957

## Constitution de la Société Coopérative de la Patinoire

On notera avec satisfaction, qu'un grand pas a été franchi. La Société de la patinoire artificielle de la Ville de Moutier a été fondée samedi après-midi.

30 mai 1960 - Hier, en votation, les électeurs de Moutier ont accepté le crédit demandé par 705 oui contre 396 non.

2 décembre 1960

## Inauguration de la Patinoire artificielle

Coût de construction Fr 775'344.85

5 janvier 1961 - Le journal local nous apprend que l'affluence dépasse les prévisions les plus optimistes.

20 janvier 1961 - Le gala de patinage offert samedi soir, sur la patinoire artificielle, par la revue "RHYTHM ON ICE 1961" a été suivi par 2200 spectateurs enthousiastes.

26 septembre 1962 - Un jeune espagnol travaillant à Moutier, M Francesco-Javier Trémols, âgé de 18 ans, a fait une chute grave en patinant. Il est décédé dans la nuit.

20 octobre 1964 - Une nouvelle société, le CLUB DES PATINEURS est en voie de se constituer.

1er mars 1965 - Ayant battu Montana par 3 buts à zéro, le HOCKEY-CLUB est promu en LIGUE NATIONALE B.

29 août 1971 - Le clou de la Braderie, troisième du nom, fut sans conteste le premier concours suisse de majorettes. Il se déroula le matin sur la dalle de la patinoire.

8 mars 1972 - Le journal local publie quelques extraits d'une lettre envoyée par la Société coopérative Patinoire prévôtoise à la Commission d'étude sur les besoins pour l'équipement sportif désignée par le Conseil de Ville. On y fait état des avantages qu'apporterait la couverture de notre patinoire artificielle.

22 novembre 1972 - La Société coopérative Patinoire prévôtoise a tenu une importante assemblée au cours de laquelle il fut naturellement question de la couverture de la patinoire artificielle.

26 septembre 1973 - Le Conseil d'administration de la Patinoire a pris connaissance du projet de couverture au cours d'une séance qui eu lieu au Restaurant du Soleil.

2 décembre 1973

## Votation communale

Avec une participation de moins de 50 % les électrices et électeurs de Moutier ont refusé par 1138 non contre 1108 oui le cautionnement municipal pour la couverture de la patinoire.

23 janvier 1974 - Une initiative circule en Ville demandant la couverture de la patinoire.

5 mai 1974

Moutier n'aura pas de patinoire couverte, dit le chroniqueur local évoquant les résultats de la votation par laquelle la majorité a refusé, par 15 voix d'écart, le cautionnement municipal de Fr 800'000.-- destiné à la couverture.

26 août 1974 - Réunis en assemblée générale, les coopérateurs sont informés que 9 membres de l'administration désirent être démis de leur fonction. Il est impératif de trouver au minimum 5 personnes. Parmi les 19 personnes présentes, un nouveau comité est formé et nommé lors de cette même assemblée.

20 novembre 1975

## Vestiaires supplémentaires

Pour une meilleure exploitation de la patinoire artificielle de nouveaux vestiaires sont indispensables. A cette date, les clubs de hockey et le public prirent possession de ces locaux.

coût de construction Fr 90'475.25

30 octobre 1976

Inauguration de la COUVERTURE de la patinoire artificielle

Il était impératif de reprendre à la base le projet précédent, payer les pots cassés et rechercher une nouvelle solution. Deux possibilités s'offraient : un système aérosustenté et le dernier né de la Maison Häring. C'est à l'unanimité que le projet Häring fut accepté.

Coût de construction	Fr	751'567.30
dont à déduire les subventions	Fr	146'500.--
Coût net	Fr	605'067.30

31 janvier 1987

Restaurant et locaux annexes

Si il est vrai que la couverture donnait entière satisfaction, par contre l'accueil était déplorable, la buvette ne répondait plus aux normes en vigueur. Mais il était indispensable de tenir compte de l'endettement de la société. En conséquence, compresser le coût de construction en trouvant le maximum de main-d'oeuvre bénévole. Preuve a été faite !

Coût de construction	Fr	767'197.80
./. travail bénévole	Fr	63'720.35
subventions, augm.cap.	Fr	133'550.--
à charge de l'expl.	Fr	49'927.55
	Fr	247'197.80
	Fr	520'000.--

Par cet exposé chronologique nous avons essayé de vous faire l'esquisse historique de notre patinoire régionale. Si il est vrai que petit à petit l'oiseau fait son nid, le feuilleton de la patinoire en est la preuve. Mais... non ce c'est pas une excuse ! Il est nécessaire de vous informer que depuis sa constitution la société est gérée bénévolement.

Le comité d'exploitation  
Société coopérative "Patinoire prévôtoise"  
M O U T I E R

## **Pati ~ notice**

Le comité d'exploitation tient à adresser ses remerciements aux personnes qui ont collaboré à la présentation de notre région prévôtoise :

La photo qui figure en couverture est de S.Gerber

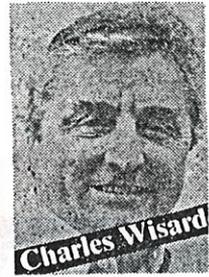
Les documents d'archives ont été tirés des éditions Robert SA, Moutier

L'introduction de Monsieur Jean-Rémy Chalverat, Maire de Moutier

Les photos offertes par APM "La Gazette" Moutier

Le publi-pati de Monsieur Charles Wisard, La Suisse-La Gazette, Moutier

Le tirage est offert par la BJEC, Moutier



# La Gazette

## MOUTIER

Avec un tirage de 32'000 exemplaires, une distribution tous ménages dans 80 localités, la "Gazette-Moutier" est le no 1 de la région. Journal apolitique, cet hebdomadaire est au service de l'économie régionale, du commerce en particulier. Il apporte son soutien aux activités culturelles et sportives. Distribuée gratuitement le mercredi, la "Gazette-Moutier" avec ses pages rédactionnelles et son illustration, répond à une nécessité, celle de couvrir une région, au départ d'une ville de 8'000 habitants, Moutier. Preuve a été faite, le tirage a passé successivement de 5'000 exemplaires à 13'000, puis de 17'500 à 32'000 en l'espace de 6 ans.

**La Gazette**

**MOUTIER**

tél. 032 93 34 22 télex 934 505 fax 032 93 43 95  
CCP 25-15402-5  
Tirage 32 000 ex. Tous ménages dans 80 localités

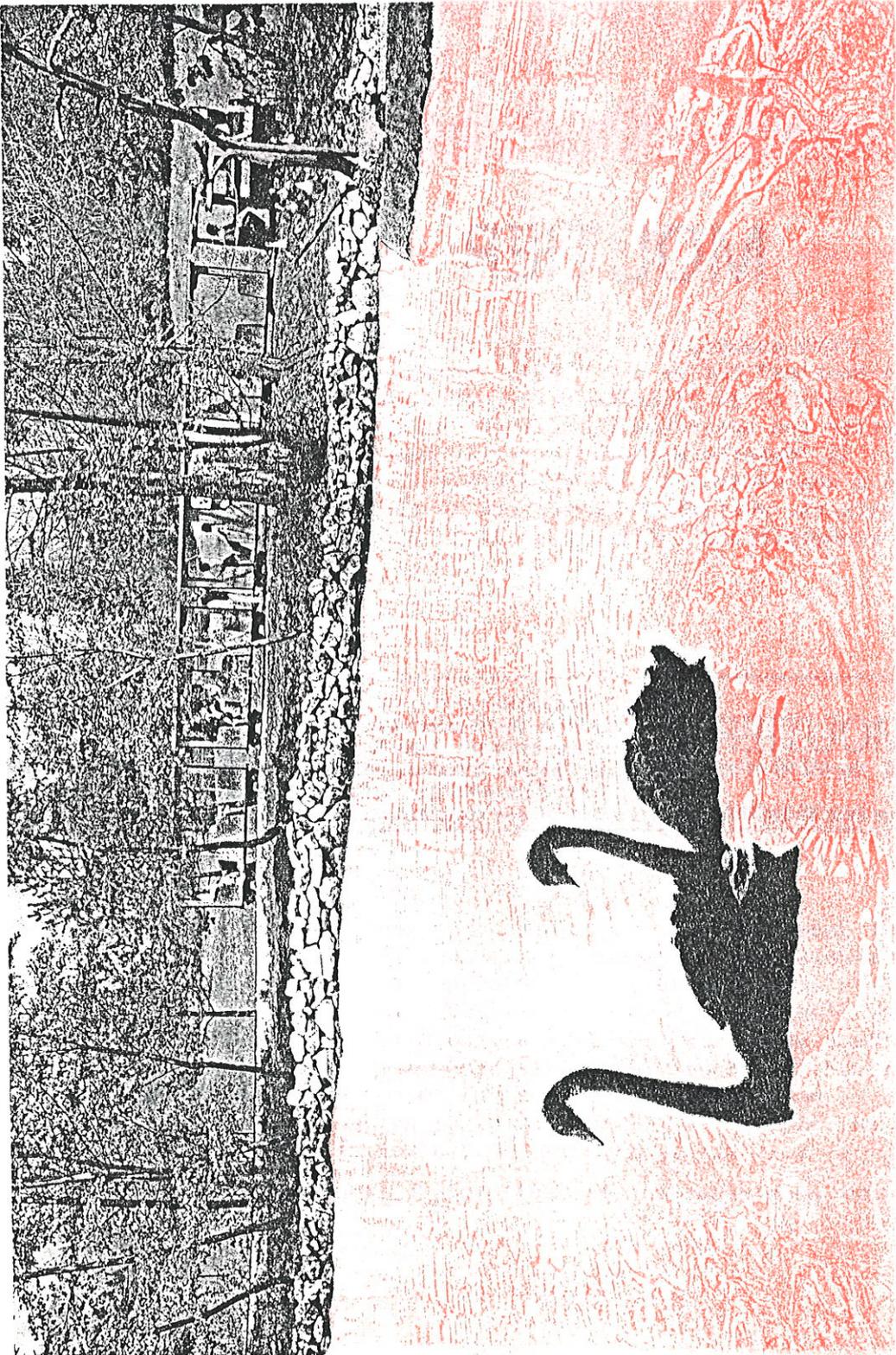
Rédacteur responsable: Charles Wisard;  
Rédacteur adjoint: Daniel Jabas; Stagiaire:  
Claudine Assad; Secrétariat: Sonia Schneider,  
Pascale Chevillat; Réception: Viviane Cuenat;  
Photos: Stéphane Gerber, Kurt Hess-  
lochl; Publicité: Michèle Vitali, Marie-Jeanne

Joliat; Distribution Epsilon; Editeur: Sonor  
SA; Composition: Pressor Moutier SA;  
Tarifs publicité: annonce 54 ct/mm rayon, 60  
ct/mm Suisse; réclame fr. 2.02/mm rayon, fr.  
2.25/mm Suisse; petites annonces fr. 5.-/10  
mots. Hors rayon: abonnement annuel fr. 42.-.

Jadis Moutier avait deux journaux, "Le Petit Jurassien" devenu "Tribune Jurassienne". Celui-ci fut racheté par le biennois Gassmann, éditeur du "Journal du Jura". Quant à la "Feuille d'Avis de Moutier" cet hebdomadaire a disparu.

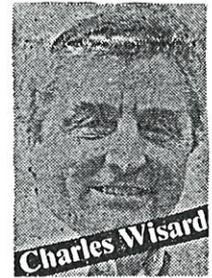
Le 9 novembre 1983, l'éditeur genevois Jean-Claude Nicole qui depuis 20 ans, à Moutier, dispose d'une rédaction régionale de "La Suisse" lançait la nouvelle formule "Gazette-Moutier". L'accueil réservé à cet hebdomadaire a d'emblée témoigné de la nécessité de ce moyen de communication. La "Gazette-Moutier" a sa propre régie publicitaire. Sa rédaction et la confection technique sont assurées sur place, alors que le tirage se fait sur la rotative de "La Suisse" à Genève.

Voilà vous savez tout ou presque sur le seul produit de presse de Moutier.



## Le "SIKY-RANCH" de CREMINES

Le monde merveilleux des animaux



Charles Wisard



Le "Siky-Ranch" fruit de l'enthousiasme d'une famille jurassienne, royaume des enfants, constitue le point de ralliement de familles et de touristes, venus chercher en ce lieu de quiétude, quelques instants de bonheur et de détente.

En effet, dans ce parc chacun peut s'enivrer à loisir des charmes de la nature. Preuve en est, les animaux vivant en semi-liberté, ne sont plus soumis à la contrainte d'une cage métallique. Les enfants peuvent y jouer librement, balançoires, toboggans, autos électriques et innombrables jeux sont mis à leur disposition. Un petit train "Siky-Express" permet de suivre l'itinéraire à la découverte des animaux.

Les étangs et ruisseaux confèrent un attrait tout particulier. Sur les nappes d'eau, on peut admirer toute la faune aquatique de nos régions. De nombreux faisans cohabitent pacifiquement avec les flamants. Le parc aux lions, qui vient d'être inauguré, est l'une des attractions du zoo de Crémînes. Deux lions et quatre lionnes d'Afrique, observent, sans s'émouvoir, les promeneurs intrigués allant de découverte en découverte. En fait, ce parc qui abrite plus de deux cents pensionnaires est une véritable arche de Noé.

Pour parfaire l'installation de ce joyau de la nature, un restaurant et une grande terrasse dominent le parc zoologique, permettant de contempler les animaux



tout en prenant son repas ou en éteignant sa soif.

Il vous est possible de vous y rendre soit en train, soit en voiture. Si vous avez choisi le train, sur la ligne Moutier-Soleure, vous descendrez, sur demande, à la halte du "Siky-Ranch" ou à la gare de St-Joseph ; de là, un sentier balisé vous conduira, après une jolie promenade, directement à l'entrée du parc. Par la route, sur le trajet Moutier-Balsthal, après Crémînes, un panneau signale l'accès du zoo.

Que tous ceux qui désirent oublier les trépidations des zones urbaines fassent le détour par Crémînes, ils ne le regretteront pas !

